dodis.ch/15161

Monsieur le Président de la Confédération
12/V

LÉGATION DE SUISSE
AU MAROC

RABAT, le 5 mai 1960

12, Rue d'Ouezzane
Téléphone 24695
Boîte postale 169

Réf.: E.51 - ST/ap

CONFIDENTIELLE

PO
12 V

A la Division des Affaires politiques
du Département politique fédéral

Berne

an							a/a
Datum							
Visa							

EPD - 3. Juni 1960

Ref. p.B. 22.71.15 (Alger)

Relations avec le G.P.R.A.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'aussi bien à l'occasion du dîner offert par le Roi du Maroc au Souverain jordanien qu'à celle du repas officiel organisé par Mohamed V pour le Président Soekarno, le chef de la Délégation permanente au Maroc du G.P.R.A. y fut invité et placé à la table des ambassadeurs, ce qui n'alla pas sans embarrasser certains chefs de mission.

L'Ambassadeur de Suède m'a confié qu'il avait invité aujourd'hui même le chef de la délégation en question à déjeuner, avec l'autorisation de son ministre des affaires étrangères. C'est au cours d'un récent séjour à Stockholm que M. Petri, considérant que tôt ou tard et quelle que soit l'issue du conflit algérien les représentants du G.P.R.A. à Rabat seraient appelés à jouer un rôle et qu'il serait alors utile de ne pas leur avoir tourné systématiquement le dos, réussit à faire admettre par les autorités de son pays que la Suède - avec la Suisse - était le seul pays occidental à pouvoir sans dommage nouer des relations privées avec le chef de la délégation du G.P.R.A. à Rabat et, par ce fait même, éviter que celui-ci ne trouve accueil qu'auprès des représentants des pays de l'Est qui ne cherchent qu'à lui tendre leurs bras. M. Petri a ajouté qu'il s'était ouvert de son intention à M. de Tschudi avant de se rendre à Stockholm et que le Ministre de Suisse lui avait déclaré qu'il ne voyait pas, quant à lui, la possibilité de nouer des relations même privées en raison des intérêts de notre colonie en Algérie.

Que faut-il entendre par "relations privées" ?! GT

Il est possible que M. le Ministre de Tschudi vous ait déjà rapporté ce qui précède; toutefois, je n'ai pas retrouvé la trace d'une correspondance à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i. :

Stordmann

Dodis